

Vive les Mariés



Le 04/06
Magalie Manfredotti
Michel Robini



Le 18/06
Alison Milone
Jonathan Poulin

Nous avons eu l'honneur de marier trois très beaux couples en juin à Sausses,

Félicitations aux Novis !



Le 25/06
Marie Di Popolo
Didier Michel

Entretien avec notre Sénateur Jean Yves ROUX

Comme chaque année, nous avons eu l'honneur de recevoir le 14 juin notre Sénateur Jean Yves ROUX afin de faire le tour des sujets communaux. Nous avons notamment insisté sur la nécessité d'aménager dès que possible la route départementale au niveau du carrefour de la Gourre (2 accidents mortels ces 2 dernières années). Nous avons également échangé sur les problématiques environnementales (notamment la sécheresse) qui touchent notre région, ainsi que sur les importantes difficultés économiques liées à l'inflation qui frappe la population de nos territoires.



Le Petit Journal Saussois

N°151
Juillet 2022

Bulletin d'information communal de Sausses - Directeur de la publication F. Dagonneau - Rédaction : Conseil municipal
Réalisé et imprimé par nos soins N°ISSN :09/00002 - Version numérique disponible sur <http://www.sausses.fr>

Saussoises, Saussois, chers amis,

Vive les vacances !

Après une année bien remplie, avec son lot de difficultés, nous voilà enfin en congés ou bientôt en congés pour la plupart d'entre nous.

Je souhaite bon courage à tous ceux qui continueront de travailler, en particulier nos services médicaux qui sont toujours très sollicités.

Cet été, et contrairement aux 2 années précédentes, il semblerait que nous puissions enfin profiter sans contraintes des manifestations proposées par nos associations.

Ainsi après la soirée « country » qui s'est déroulée avec succès le 9 juillet, j'espère vous retrouver nombreux pour le « Festival en Sausses » qui se tiendra du 28 au 30 juillet, puis pour la « fête à Sausses ! » qui aura lieu du 5 au 8 août. voir les programmes complets de ces 2 manifestations qui sont présentés en annexe du petit journal

A noter aussi que le dimanche 14 août il vous sera également proposé une séance de cinéma en plein air avec la bande dessinée « Xrypto et les supers animaux ».

Enfin pour terminer la saison estivale, et dans le cadre des journées Européennes du patrimoine, le dimanche 18 septembre aura lieu, à Sausses, une journée exceptionnelle consacrée à la commémoration de la résistance et à la libération de l'arrière-pays. Une conférence sur l'action des « Justes parmi la Nation » de nos vallées, comme celle de la famille DURANDY qui a sauvé plusieurs vies à Sausses durant la Seconde Guerre mondiale, se tiendra également sous la direction de Mme Poch-Karsenti. Lors de cette journée, des véhicules d'époque seront présents sur la commune ainsi que plusieurs associations d'anciens combattants. Cette manifestation sera organisée par l'association « infos des vallées » avec le soutien de la municipalité de Sausses et l'Association Culturelle Saussoise, elle s'est déjà tenue à Rigaud il y a 2 ans et l'année dernière à Puget Théniers avec un grand nombre de visiteurs. Le programme détaillé de cette manifestation vous sera communiqué prochainement, nous aurons besoin de l'aide de la population pour organiser et mettre en valeur notre village.

Bien à vous,



GESTION DES RESSOURCES EN EAU



Pour rappel un arrêté de restriction d'usage à l'eau potable est en vigueur sur la commune de Sausses et nous rappelons qu'en cette période de sécheresse l'usage de l'eau potable est interdit pour les arrosages, le remplissage des piscines, les nettoyages des voitures, les travaux.... Pour tous ces usages interdits avec l'eau potable, il est plus que jamais nécessaire d'utiliser l'eau du canal d'arrosage. A titre d'expérimentation, nous avons mis en place dans le village un système

provisoire d'eau d'arrosage en direction des 3 fontaines qui doit permettre aux habitants du village de compenser les interdictions d'utilisation d'eau potable.

A ce jour, nos 3 sources d'eau potable sont toujours suffisantes pour assurer la distribution de l'eau potable, cependant pas mesure de sécurité et comme nous nous y étions engagés, nous avons terminé la mise en place d'un système de secours qui permettra le moment venu d'intégrer de l'eau d'arrosage dans notre réseau et pouvoir ainsi continuer d'alimenter toutes les habitations (hormis pour la consommation d'eau pour laquelle la Mairie fournira des packs d'eau). Nous ne pouvons pas prévoir quand ce dispositif de secours sera déclenché, mais dès que cela sera nécessaire la population sera prévenue.

Enfin, comme tel que souhaité par le conseil municipal et le bureau de l'ASA, les membres de l'ASA BES et ADOUX se sont prononcés à l'unanimité lors de l'AG du 25 juin pour transférer la compétence « eau irrigation » vers une régie communale.

Une première réunion du comité de Pilotage de cette régie d'irrigation est prévue en septembre afin d'élire les membres par secteur.

Soyons tous très vigilant à l'utilisation de nos ressources en eau cet été.

REGIE DES EAUX
ALPES AZUR MERCANTOUR
020000

**ENSEMBLE,
PROTÉGEONS
NOS COURS D'EAU !**

**LINGETTES, GANTS, COTON-TIGES,
EMBALLAGES & PROTECTIONS PERIODIQUES**

**NON, on ne jette pas
dans les toilettes !**

Pour ne pas boucher mes canalisations,
Détériorer mon système sanitaire
Polluer les stations d'épuration
Polluer l'environnement et les rivières

ADRESSAGE DES HABITATIONS

Le plan d'adressage des habitations est terminé et a été validé lors du conseil municipal du 22 juin 2022.

Désormais il existe officiellement à Sausses 29 noms de rues (ou routes) où sont répartis les 176 habitations de la commune.

A noter que pour ne pas trop modifier les anciennes adresses, nous avons décidé de conserver les anciens noms de quartier et de les transformer en « lieu-dit » que vous pourrez faire apparaître sur votre adresse officielle.

Tel que l'exige la réglementation, pour les habitations en agglomération (dans le village), les numéros pairs et impairs ont été attribués à chaque habitation par ordre de position dans chaque rue, en revanche pour les routes extérieures au village, la numérotation est basée sur la distance métrique entre le début de la rue et la position de l'habitation.

Chaque propriétaire recevra prochainement par courrier une attestation d'adressage où sera notifié l'adresse officielle de son habitation (Il conviendra aux propriétaires d'informer leur locataire)

Durant le 2ème semestre, la municipalité installera les plaques de numéro d'habitation au droit de chaque entrée, ainsi que les plaques de rues manquantes. Grâce à ce plan d'adressage, chaque adresse est désormais rattachée à des coordonnées GPS, ainsi les services de la Poste, de livraison de colis, d'aide à domicile et de secours seront directement orientés sur la bonne habitation.

Appartement à louer

Un appartement communal est disponible dans le bâtiment de l'école.

**Appartement type T2 + grande mezzanine, Location à l'année,
non meublé, loyer 420€/mois (eau/om non comprises).**

Pour toute question contacter le secrétariat de mairie = 04 93 05 45 56

ou mairie@sausses.fr